



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIXTE

28, RUE PRINCIPALE  
SAINT-SIXTE (QUÉBEC)  
J0X 3B0  
TÉL.: (819) 983-3155  
FAX: (819) 983-3409

## AVIS DE SESSION EXTRAORDINAIRE

Vous êtes avisé qu'il y aura une session extraordinaire, lundi le 29 mars à 15h30. Cette session se tiendra à huis-clos et sera enregistrée.

L'enregistrement sera disponible sur le site web de la Municipalité dès le lendemain de la session.

Tous les citoyens peuvent poser des questions ou faire des demandes au Conseil. Les questions et demandes doivent être transmises au directeur général par courriel et qui seront présentées à l'ouverture de la session.

### ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Parole au public
- 4- Demande d'acquisition judiciaire-autorisation de signatures
- 5- Fermeture de la session

Avis donné ce lundi 22 mars 2021.

Michel Tardif

Directeur général